

Source et définitions

La principale source utilisée dans cette étude est le recensement de la population 2017.

Le fichier démographique des logements et des individus (Fidéli) est également utilisé afin d'analyser les caractéristiques des nouveaux arrivants et de leur logement avant et après la migration dans la région Occitanie.

Territoire de projet : territoire organisé (PETR, Pays, communauté d'agglomération, urbaine ou métropole) avec lequel la Région contractualise sur la base de projets visant à agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance et l'emploi. Sont exclus de cette analyse les parcs naturels régionaux.

Un arrivant (entrant) ou un partant (sortant) est une personne qui ne résidait pas dans la même zone (région ou territoire de projet infra-régional) un an auparavant. Le **taux d'entrants** (respectivement de sortants) est le rapport du nombre d'entrants (respectivement sortants) dans la zone à la **population moyenne** de la zone. Il est exprimé en nombre pour 1 000 habitants.

Dans l'étude, un arrivant externe (ou nouvel arrivant) est une personne qui habitait dans une autre région française ou à l'étranger un an auparavant. Un arrivant interne habitait déjà en Occitanie, mais dans un territoire de projet différent.

La population dite stable est la population qui déclare habiter dans le même territoire de projet qu'un an auparavant. La population moyenne d'une zone géographique est égale à la population stable plus la demi-somme des arrivants dans la zone et des partants depuis cette zone (hors flux depuis/vers l'étranger).

Les flux depuis et vers Mayotte et les collectivités d'outre-mer sont exclus de cette analyse. Par ailleurs, l'absence de statistiques sur les sorties vers l'étranger oblige à exclure les flux internationaux des taux de sortants et, par souci de cohérence, conduit à les exclure des taux d'arrivants, afin d'évaluer correctement, sur un même champ, les migrations nettes.

Les étudiants sont les personnes âgées de 16 à 29 ans titulaires d'un diplôme de niveau Bac ou plus et inscrites dans un établissement d'enseignement.

Pour en savoir plus

- « [Le système métropolitain toulousain vu à travers les migrations et les parcours résidentiels](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 93, octobre 2019
- « [SCoT du Sud Gard – Davantage de départs que d'arrivées, principalement du fait des étudiants](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 74, juin 2019
- « [Migrations résidentielles – L'Occitanie, une région attractive mais que l'on quitte aussi](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 46, juin 2017